

MOSELLE FIBRE

Objet : Budget Primitif 2025 du budget annexe Médiation Numérique

COMITE SYNDICAL DU 10 FEVRIER 2025 DELIBERATION N° CSD 2025-367

Le 10 février 2025, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, Mme Viviane FATTORELLI, M. Salvatore FIORETTO, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Dominique LEROND, M. Frédéric LEVEE, M. Patrick PIERRE, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Jean-Luc SACCANI, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER, M. Bernard ZENNER.

DELEGATIONS DE POUVOIR :

M. Franck KLEIN donne pouvoir à M. Jean-Paul DASTILLUNG

M. Alphonse MASSON donne pouvoir à M. Pierre ZENNER

M. Philippe SCHOTT donne pouvoir à M. Serge WOLLJUNG

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Michel ROUCHON.

Etaient Absents/Excusés : Mme Claire ANCEL, M. Francis BECK, M. Denis BAUR, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Jérôme END, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, M. Philippe HARDY, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Franck KLEIN, M. Roland KLEIN, M. Grégoire LEININGER, M. Yves LUDWIG, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Thierry MICHEL, M. Zénon MIZIULA, Mme Sophie PASTOR, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Eléonore PRZYBYLA, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Rémy SADOCCO, Mme Véronique SCHMIT, M. Marc SCHNEIDER, M. Philippe SCHOTT, M. Olivier SEGURA, M. Bernard SIMON, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Nicolas WEBER, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Serge WOLLJUNG, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

VU l'instruction interministérielle M57 ;

VU le rapport n° CSR 2024-367 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 10 février 2025 ;

CONSIDERANT ce qui suit :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors du Comité Syndical du 16 décembre 2024. Il a été l'occasion de faire le point sur la situation financière de la structure et a permis de fixer les orientations qui sont inscrites dans le présent Budget Primitif (BP).

L'objectif de la présentation du Budget Primitif 2025 est de concrétiser ces orientations financières au travers de la mise au point du budget annexe médiation numérique.

MOSELLE FIBRE œuvre en faveur de l'accompagnement de la population à l'utilisation des outils numériques depuis fin 2021.

5 conseillers numériques ont été recrutés. Ils sont opérationnels depuis avril 2022. Leur mission : organiser, concevoir et animer des ateliers numériques collectifs (5 personnes maximum) de deux heures, gratuits et ouverts à tous, répondant aux besoins de la population (maîtrise de l'outil informatique, démarches en ligne, sécurité sur Internet, etc.).

Leur particularité : ils sont itinérants. Ils se rendent chaque jour dans une commune différente et proposent des ateliers numériques au plus proche des habitants, dans les villes comme dans les plus petits villages. Depuis le lancement de l'action au Printemps 2022, plus de 7 700 personnes ont d'ores et déjà été accueillies, dans plus de 200 communes différentes.

Nos conseillers numériques proposent également des parcours de formation (4x2 heures), intitulés « S'initier à l'informatique » destinés aux bénéficiaires des aides sociales du Département, organisés au sein des Maisons du Département et des Centres Moselle Solidarités. Ces publics sont adressés par un réseau de prescripteurs (Département de la Moselle, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales).

Ils animent également des ateliers destinés aux secrétaires de mairies, élus locaux et responsables associatifs dans une logique de transmission vers ces publics en prise directe avec la population.

MOSELLE FIBRE propose également, depuis avril 2024, des ateliers en direction de la Jeunesse, dans le cadre d'une phase d'expérimentation. Des ateliers numériques ont été proposés à des adolescents sur des temps périscolaires (centres aérés), à des jeunes en insertion en lien avec des organismes comme l'école de la deuxième chance, à des jeunes placés sous la protection de l'enfance et enfin à des collégiens, en étroite collaboration avec le Département (8 collèges, 32 classes, ± 900 élèves concernés au cours du 3^e trimestre 2024 et 15 collèges, 90 classes, 2 700 élèves programmés au cours du 1^{er} semestre 2025).

Un sixième conseiller numérique est en poste depuis le mois d'août 2024, il est dédié à l'accompagnement des acteurs de la sphère économique : artisans, commerçants, agriculteurs, qui peuvent également avoir besoin d'un accompagnement dans ce domaine.

MOSELLE FIBRE poursuivra son action sur la période 2024-2026, pour se donner les moyens d'une politique publique pérenne (les personnes ont besoin d'être accompagnées sur la durée), efficace (nos conseillers numériques animent des ateliers à taille humaine et s'adaptent sans cesse aux besoins exprimés par les participants) et significative (l'objectif est d'accompagner 12 000 personnes supplémentaires d'ici fin 2026), en parfaite complémentarité avec les autres actions de médiation proposées sur le territoire mosellan.

MOSELLE FIBRE a par ailleurs été désigné, par l'ANCT, pour assurer la mission de coordination et d'animation du réseau des conseillers numériques de Moselle (42 à ce jour), Le Conseiller Numérique Coordinateur est en poste depuis le mois de septembre 2024. Sa mission est de coordonner les actions menées par différentes structures (publiques et privées) et de rendre lisible et visible l'offre de médiation numérique existante à l'échelle de notre département.

MOSELLE FIBRE a également été désigné pour porter, aux côtés de la Préfecture de la Moselle, la feuille de route France Numérique Ensemble en Moselle. Ce document stratégique doit définir, au travers d'un plan d'actions partenarial pluriannuel (2024-2027), la politique départementale en faveur de l'inclusion numérique des Mosellans. Parmi les objectifs principaux de cette feuille de route :

- Mieux caractériser les besoins des publics pour adapter l'offre,
- Rendre cette offre lisible et accessible pour l'utilisateur,
- Structurer une filière de matériel informatique reconditionné en Moselle,
- Créer un fonds d'inclusion numérique.

Pour ces deux derniers projets, MOSELLE FIBRE bénéficie de l'accompagnement de la Banque des Territoires et du Cabinet CMI.

1. BUDGET 2025

a. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Les tableaux ci-dessous présentent les grandes masses des sections d'investissement et de fonctionnement du Budget Primitif (BP) 2025 du budget annexe en mouvements réels :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	53 000,00	160 511,76
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 67 048,24
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	53 000,00	227 560,00
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	801 140,00	188 396,72
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 612 743,28
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	801 140,00	801 140,00
TOTAL DU BUDGET (4)	854 140,00	1 028 700,00

Le projet de BP présente une situation en suréquilibre à hauteur de 1 028 700,00 € en recettes et 854 140,00 € en dépenses.

b. REPRISE DES RESULTATS 2024

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, le Comité Syndical peut « au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son Compte Administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats ». Le résultat définitif sera arrêté lors du vote du Compte Administratif.

1. Affectation du résultat – compte 002

Je vous propose d'inscrire l'excédent de fonctionnement cumulé 2024 au compte 002 résultat de fonctionnement reporté à hauteur de 612 743,28 €.

Je vous propose, également d'inscrire l'excédent d'investissement cumulé 2024 au compte 001 résultat d'investissement reporté à hauteur de 67 048,24 €.

C. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont vocation à retracer les dépenses courantes du budget annexe de MOSELLE FIBRE (charges de personnel, de conseils, d'administration générale...).

Le budget de fonctionnement (dépenses réelles) du Budget annexe Médiation Numérique s'élève à 642 K€ pour l'exercice 2025. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- **Dépenses de personnel : 391 K€** correspondant à la rémunération du chef de projet accompagnement au numérique, de 7 conseillers numériques et du coordinateur départemental des conseillers numériques. S'y ajoutent 3 K€ de frais de formation.
- **Logistiques et charges générales : 83 K€.** Ces dépenses recouvrent les fournitures administratives, les locations de véhicules, le carburant et frais de mission et déplacements.
- **Frais de communication : 88 K€** permettant de mettre en place les moyens nécessaires pour informer la population et inscrire les participants aux ateliers (distribution de flyers dans 500 communes, plateforme d'inscription, envoi de sms aux participants...).
- **Projets de Médiation Numérique (77 K€)**
La feuille de route France Numérique Ensemble (FNE) est co-portée par MOSELLE FIBRE avec la Préfecture de la Moselle. L'ANCT verse une subvention au titre de l'ingénierie de création de la feuille de route qui, si elle n'est pas employée intégralement, peut financer les premières actions de la feuille de route. Ce reliquat est estimé à 42 K€.

Les Conseillers Numériques ont créé, en interne, un jeu de société qu'ils proposent à la jeunesse pour la sensibilisation au numérique. Développé à titre expérimental en 2024, il est proposé de réaliser un premier lot de fabrication afin de le diffuser plus largement : 150 exemplaires pour 15 K€

L'ANCT verse une subvention pour la formation des Aidants numériques (20K€). Cette enveloppe sera intégralement dépensée dans le cadre d'une action de la feuille de route.

BILAN DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	109 685,19	0,00	230 912,00	0,00	230 912,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	395 755,37	0,00	391 000,00	0,00	391 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	20 393,00	0,00	20 393,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		506 440,56	0,00	642 305,00	0,00	642 305,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		506 440,56	0,00	642 305,00	0,00	642 305,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	459 715,00		120 800,00	0,00	120 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	36 285,00		38 035,00	0,00	38 035,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		496 000,00		158 835,00	0,00	158 835,00

TOTAL		1 002 440,56	0,00	801 140,00	0,00	801 140,00
--------------	--	---------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					801 140,00
--	--	--	--	--	-------------------

2. Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes dans le cadre du projet de médiation numérique, estimé à 188 K€ est réparti comme suit :

- **Subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : 110 K€** pour le financement des postes de conseillers numériques et du Conseiller Numérique Coordinateur.
- **Subvention du Fonds Ingénierie Formation Aidant numérique (20 K€)**
- **Subvention pour le financement de la Feuille de Route Numérique Ensemble (58 K€)**

L'excédent de fonctionnement 2024 est reporté à hauteur de 612 K€.

BILAN DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire. budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	145 000,00	0,00	188 300,00	0,00	188 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	505 148,40	0,00	96,72	0,00	96,72
Total des recettes de gestion courante		650 148,40	0,00	188 396,72	0,00	188 396,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		650 148,40	0,00	188 396,72	0,00	188 396,72

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL		650 148,40	0,00	188 396,72	0,00	188 396,72
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						612 743,28
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						801 140,00

d. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement inscrites au budget correspondent principalement aux renouvellements potentiels de matériels informatiques pour les ateliers de Médiation et aux frais liés à la plateforme d'inscription aux ateliers dans les Centres Moselle Solidarités.

Les 53 000€ de dépenses réelles d'investissement de 2025 se répartissent comme suit :

- **Logistiques, charges générales, informatique interne : 8 K€.** Ces dépenses recouvrent notamment l'acquisition de matériels informatiques.
- **Plateforme d'inscription aux ateliers de médiation : 45 K€.** Il s'agit des coûts d'hébergement, de maintenance et de développement éventuels.

BILAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	19 220,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 995,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 215,00	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 215,00	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	25 215,00	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					53 000,00
---	--	--	--	--	------------------

2. Recettes d'investissement

Pour 2025, 1 674 € de FCTVA sont attendus, et l'excédent d'investissement reporté s'élève à 67 K€.

BILAN DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	264,47	0,00	2,76	0,00	2,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		264,47	0,00	2,76	0,00	2,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	1 674,00	0,00	1 674,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 674,00	0,00	1 674,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		264,47	0,00	1 676,76	0,00	1 676,76

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	459 715,00		120 800,00	0,00	120 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	36 285,00		38 035,00	0,00	38 035,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		496 000,00		158 835,00	0,00	158 835,00

TOTAL	496 264,47	0,00	160 511,76	0,00	160 511,76
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	67 048,24
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	227 560,00
---	-------------------

En vertu des dispositions prévues par l'instruction comptable M57, le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **ARRETE** le Budget annexe pour 2025 à 854 140 € en dépenses et 1 028 700 € en recettes répartis ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Total de la section d'investissement	53 000,00	227 560,00
Total de la section de fonctionnement	801 140,00	801 140,00
TOTAL DU BUDGET	854 140,00	1 028 700,00

- ARTICLE 2 : **VOTE** les diverses inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans les tableaux ci-avant, étant précisé que le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 23
Adopté par : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Saint-Julien-lès-Metz

Pour extrait conforme,

Le Président


Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire


Serge WOLLJUNG